

Compte rendu de la réunion du groupe de travail SInPa Bretagne du 06 juillet 2004

Etaient présents :

Wilfried HEINTZ, IFN - GIP Ecofor
Alain POLGE, Christophe BARBE et Bruno ROLLAND, CRPF Bretagne
Marc BONNENFANT, DDAF 22
Jean Bernard FIAT, DDAF 29
Dominique POTDEVIN, DDAF 35
Jean-Pierre PASCAUD et Joël FENEAU, DDAF 56
Alain DONNET, Expert forestier
Olivier FERRON, ABI Bois
Jean-Claude BRIENS, Chef du SERFARE
Louis JOVER et Catherine CHARRIER, DRAF Bretagne

1- Rappels des étapes du projet SInPa

W. Heintz rappelle, à l'aide d'un diaporama (cf. [Pr]GTSInPaBretagne060704.ppt) les différentes phases du projet SInPa.

Il s'agit de mettre en œuvre un partage de données forestières entre les acteurs d'une même région (l'échelle est régionale). Ce travail, qui a été initié par la DGFAR, a été confié au GIP ECOFOR. Les bénéficiaires seront les acteurs régionaux.

La méthodologie employée est la suivante :

- bilan et analyse de l'existant des SIG en région, état d'avancement et objectifs
- détermination de 3 régions pilotes (Lorraine, Rhône-Alpes et Bretagne)
- propositions méthodologiques et techniques pour la mise en place d'un prototype régional de plateforme d'échange de données

Le travail de W. Heintz devra être terminé pour fin octobre 2004. A cette date, une plateforme d'échange sera mise en place sur un site Internet.

Pour arriver à ce résultat, il convient au préalable de :

- faire un tri sur les données possédées par chaque organisme partenaire, et potentiellement partageables (pas seulement des données géographiques)
- choisir des thématiques de travail prioritaires (pour la Bretagne : aides publiques et plan simple de gestion)
- définir une norme pour la définition des métadonnées (pour le projet SInPa : initiative DUBLIN CORE)
- mettre en place un serveur en ligne
- réaliser la mise en partage des données

Concernant ce dernier point, il convient de :

- vérifier les aspects juridiques rattachés à chaque donnée,
- rédiger une convention d'échange de données (un modèle de convention est en cours de validation par la région pilote Lorraine et sera diffusée à toutes les régions pilotes).

Dans la mise en place du futur serveur, les métadonnées serviront de moteur de recherche, la plate-forme d'échange sera le serveur cartographique.

Les choix techniques du serveur SInPa :

- norme Dublin Core remaniée
- serveur php / MySQL
- plate-forme d'échange : serveur MapServer

2- Bilan des initiatives bretonnes

Le CRPF joue un rôle moteur sur le sujet (voir compte rendu du 9 mars 2004).

A ce sujet, M. Polge souligne que le conseil d'administration du CRPF, qui a été tenu régulièrement informé des étapes du développement du SIG, est convaincu que le SIG peut aider efficacement l'organisation de la filière bois. De ce fait, le conseil a donné son accord pour poursuivre les travaux ayant trait à l'échange de données, tout en réfléchissant au problème de l'utilisation des données, notamment au travers de la notion de confidentialité.

D'autres SIG en réseau fonctionnent en Bretagne :

- suivi de la qualité des eaux MISE 56

Cette démarche a pour objet de mettre en commun les données produites par les différents acteurs du domaine de l'eau dans le Morbihan (services de l'Etat, collectivités; exploitants de réseaux) pour produire la plaquette annuelle du préfet destiné au grand public.

La DDAF est chargée de la centralisation et du traitement d'une grande partie des données.

A cette fin les processus de production des documents ont été automatisés autant que possible par le biais d'outils SIG

- SIG Golfe du Morbihan : centralisé par la DDE

Le schéma de mise en valeur de la Mer en cours d'élaboration pour le Golfe du Morbihan piloté par la DDE 56 nécessite de même la collecte et la valorisation de données issues de multiples producteurs.

Dans ce cadre la DDE a proposé d'instituer une convention d'échange de données entre les partenaires les plus concernés par le domaine Maritime couvrant le Golfe du Morbihan.

Cette échange se concrétise simplement par la centralisation à la DDE des données au format mid/mif et à la rediffusion vers tous les partenaires des CD de compilation.

- Finistère : il existe un protocole d'échange de données cadastre : (convention avec la DGI)

En conclusion, W. Heintz constate que les expériences bretonnes sont peu nombreuses. Il souligne par ailleurs que la disponibilité des membres du réseau est faible et que le remplissage des métadonnées sur le serveur en ligne est insuffisant en l'état actuel des choses pour permettre des échanges.

3- Visite du site internet « SInPa », remplissage d'une fiche théorique

W. Heintz précise que le site SInPa commence à être connu et que le serveur de métadonnées en est à sa troisième version. Il pense qu'un premier prototype de plate-forme d'échange sera disponible pour la rentrée.

W. Heintz présente ensuite le site SInPa, et propose de remplir une fiche « théorique ».

A la fin de la démonstration, il est convenu que, à titre expérimental, Dominique Potdevin fera connaître au CRPF les termes forestiers compris dans Sylva afin de pouvoir préciser les champs de la base de données pouvant intéresser les CRPF.

M. Polge précise que cette phase d'échange est vitale pour le centre de ressource et qu'en l'absence de ceux-ci, le centre de ressource n'a plus de raison d'être.

D. Potdevin souhaite que, avant de passer dans la phase opérationnelle des échanges, des accords d'échange puissent être trouvés entre les différents membres du réseau. W. Heintz précise que c'est l'objectif des conventions d'échange.

4- Recherche d'un serveur régional

Faisant suite à différents contacts avec M. Ronan LUCAS, Directeur de Bretagne Environnement, MM Heintz et Barbe apporte les éléments suivants : Bretagne environnement peut mettre en place un environnement fermé de travail permettant l'échange de fichiers, des discussions sous forme de forum (très simple d'utilisation).

MM. Heintz et Barbe préciseront ceci par des rencontres ultérieures avec Bretagne Environnement. (pour information : **bretagne-environnement.org**)

5- Actions à réaliser pour la prochaine réunion

- rencontre DRAF-DDAF pour harmoniser les champs des échanges,
- Les DDAF doivent se renseigner sur les possibilités d'échanges de données (restrictions éventuelles, conditions d'utilisation, ...)
- rencontre DDAF 35 / CRPF pour choisir les champs à échanger d'après Sylva
- continuer à remplir les métadonnées
- poursuivre les contacts avec Bretagne-environnement (W. Heintz, C. Barbe)
- prochaine réunion plénière le **jeudi 30 septembre 2004 à 14 h à la DRAF Bretagne.**

cb,08/09/04